20/21-488_V3-E2

Extension commerciale

Valide du **14 avril 2025**

au **15 mars 2030**

Sur le procédé

Knauf Thermasoft Natura - Application combles

Famille de produit/Procédé : Isolation thermique de comble en panneau ou rouleau des produits à base de fibres végétales ou animales

Titulaire :

Société BUITEX INDUSTRIES SA
ZA Le Moulin, 10 Rue Pierre GIRAUD
69470 COURS LA VILLE
Tél. : 0474899596
Email : info@buitex.com
Internet : www .buitex.com

Distributeur :

Société KNAUF SAS
Zone Industrielle
68600 Wolfganzten
Tél. : 0809404068
Email : STK@knauf.com
Internet : www .knauf.fr

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit

Groupe Spécialisé n° 20 - Produits et procédés spéciaux d'isolation

Versions du document

Description	Rapporteur	Président
Extension commerciale à l'Avis Technique n° 20/21-488_V3	PHONG Alain	SPAETH ELWART Yves

Avis du Groupe Spécialisé

Compte tenu des engagements :

- de la société BUITEX INDUSTRIES SA de ne fournir à la société KNAUF SAS, en vue de la commercialisation sous la dénomination Knauf Thermasoft Natura - Application combles, que le procédé Végétal - Application comble,
- de la société KNAUF SAS, de ne distribuer sous l'appellation commerciale Knauf Thermasoft Natura - Application combles, que le procédé Végétal - Application comble que lui fournit la société BUITEX INDUSTRIES SA.

Le Groupe Spécialisé n° 20 - Produits et procédés spéciaux d'isolation de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a formulé sur le procédé Knauf Thermasoft Natura - Application combles, le même Avis que celui formulé sous le n° 20/21-488_V3 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.

Le numéro de certificat ACERMI pour cette extension est : 21/007/1556.

Le produit dispose d'un classement de réaction au feu F (Procès-Verbal de classement de réaction au feu d'Efectis n° N° EFR-21-000940C du 10 juin 2021) valable pour toutes les épaisseurs.